

**Thèse présentée et publiquement soutenue à la Faculté de médecine de Montpellier, le 28 avril 1838 / par J.-Victor Lozes.**

**Contributors**

Lozes, J.-Victor.  
Royal College of Surgeons of England

**Publication/Creation**

Montpellier : Impr. de Matthieu Ducros, 1838.

**Persistent URL**

<https://wellcomecollection.org/works/rqzk7zex>

**Provider**

Royal College of Surgeons

**License and attribution**

This material has been provided by This material has been provided by The Royal College of Surgeons of England. The original may be consulted at The Royal College of Surgeons of England. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection  
183 Euston Road  
London NW1 2BE UK  
T +44 (0)20 7611 8722  
E [library@wellcomecollection.org](mailto:library@wellcomecollection.org)  
<https://wellcomecollection.org>

1° DES VIBRATIONS DE L'AIR , CONSIDÉRÉ COMME CORPS SONORE , DE LA  
FLUTE ET DES ORGUES.

96° 55.

2° QUELLE EST LA STRUCTURE DE LA CHOROÏDE ET DES PLEXUS CHOROÏDES?

3° LE MÊME TRAITEMENT CONVIENT-IL A TOUS LES CAS DE CARIE ?

4° DÉCRIRE LE TRAITEMENT DE LA ROUGEOLE ; FAIRE CONNAÎTRE LES  
SOINS QUE RÉCLAME LA CONVALESCENCE.

8.

---

## Thèse

PRÉSENTÉE ET PUBLIQUEMENT SOUTENUE A LA  
FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER,

le 28 Avril 1858 ;

Par **J.-VICTOR LOZES,**

De SAINT-ÉLIX ( Gers ) ;

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.

Notre esprit est comme une terre, et les leçons  
des Maîtres sont comme la semence qu'on y jette.

HIPPOCRATE.

Montpellier.

IMPRIMERIE DE MATTHIEU DUCROS,

Rue des Sœurs-Noires, n° 3, derrière l'Église St-Roch.

1858.

# A LA MÉMOIRE D'UN PÈRE

## JUSTEMENT REGRETÉ.

*O mon père ! si du sein de l'éternité où ton ame repose, tu daignes lire dans le cœur de ton fils, est-il besoin qu'il retrace ici sa peine et ses regrets éternels. Ombre chérie ! pardon si ce faible tribut de ma reconnaissance est si peu digne de tes bienfaits ; la main de la pitié filiale n'eût voulu troubler l'asile du repos que pour le couvrir d'immortelles.*

# A MA TENDRE MÈRE.

*Puisse ce faible travail, premier fruit de mes efforts et de mes veilles, vous récompenser de tout ce que vous avez fait pour moi ! puisse-t-il vous prouver ma reconnaissance et mon amour filial.*

# A MON FRÈRE AÎNÉ.

Reçois en ce jour, ô mon cher frère ! un témoignage public d'un attachement sincère et d'une reconnaissance sans bornes. Sois assuré que ma plus douce satisfaction sera de te dédommager des nombreux sacrifices et des vives sollicitudes que j'ai pu te procurer dans mes études médicales.

J.-V. LOZES.

## **A ma Belle-Sœur PAULINE, née LABAT.**

Je m'estime heureux de pouvoir vous témoigner aujourd'hui les sentimens d'amitié et de reconnaissance pour toutes les bontés que vous avez eues toujours pour moi.

## **A MES BONNES SOEURS.**

Qu'il est doux d'exprimer aujourd'hui les sentimens affectueux d'un frère qui ne cesse d'adresser des vœux aux ciel, pour que vous jouissiez long-temps du bonheur que vous méritez !

## **A TOUS MES FRÈRES.**

Recevez, chers amis, en ce jour solennel, ce témoignage public de l'amitié la plus vraie, la plus sincère, et d'un attachement à jamais inviolable.

## **A tous mes Parens.**

Respect !.....

## **A tous mes Amis.**

Souvenir.

**J.-V. LOZES.**

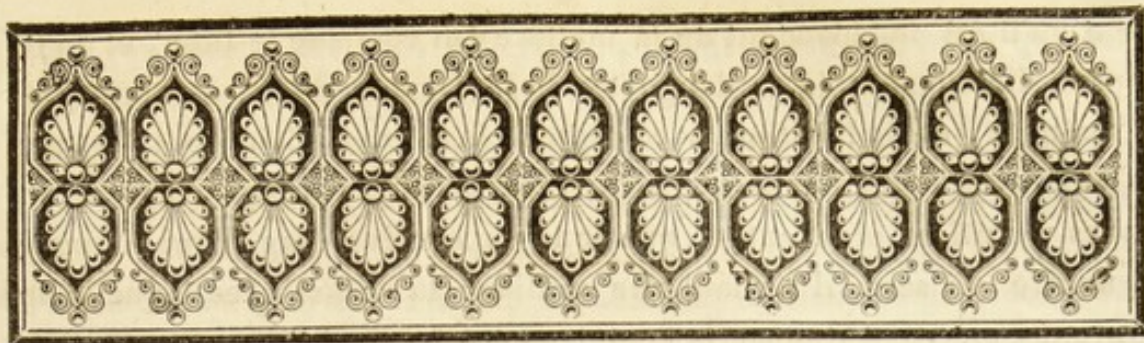
## Avant-Propos.

---

Depuis long-temps je méditais le sujet de ma thèse, lorsqu'une ordonnance, rendue en 1857, me fit renoncer à mes projets. Aujourd'hui, quoiqu'une nouvelle décision ministérielle remette à MM. les élèves le droit de choisir le sujet pour leur dernier acte approbatoire, je me borne à ne présenter à mes juges qu'un petit aperçu sur les quatre questions qui m'ont été désignées. Je m'estimerais heureux si, à travers les imperfections dont je le crois rempli, l'on peut y reconnaître le zèle qui fait excuser la faiblesse.

En hasardant de soumettre mes idées aux illustres Professeurs de cette Ecole antique et renommée, je forme le vœu qu'elles soient jugées par eux, conforme à la doctrine d'Hippocrate; doctrine confirmée par l'expérience des siècles, et dont ils sont les propagateurs les plus éclairés. *Alimicus, nunc monspeliensis Hippocrates.*

---



## SCIENCES ACCESSOIRES.

*Des vibrations de l'air, considéré comme corps sonore,  
de la flûte et des orgues.*

L'AIR et tous les fluides aériformes sont susceptibles d'entrer en vibration, et de produire des sons plus ou moins aigus. Comme les fluides élastiques n'ont par eux-mêmes, ni volume, ni figure déterminés, il faut nécessairement enfermer l'air dans une cavité d'une capacité quelconque, dont on puisse mesurer la forme et l'étendue. Pour cela, on circonscrit un volume d'air dans un tuyau ordinairement cylindrique, les orgues qui ornent nos temples nous en offrent des exemples. Ainsi, si l'on prend un tuyau cylindrique fermé par une de ses extrémités, rétréci, mais ouvert par l'autre, de manière qu'on puisse y souffler de l'air avec force, il faut trouver le moyen de faire vibrer l'air contenu dans ce tuyau. Pour cela, il suffit de pratiquer sur un de ses côtés, et près de l'extrémité par où vient le vent, une fente transversale, dont la lèvre supérieure soit déprimée en dedans, de manière que l'air, tendant à sortir par la fente, vienne se briser contre cette lèvre tranchante, ce qui produit des vibrations qui se communiquent à la masse d'air contenu dans le tuyau, et lui font rendre un son. Si le tube était en métal, en bois ou en carton, le son n'en serait pas moins pour cela le même, ce qui prouve évidem-

ment qu'il est indépendant de la matière qui compose le tube , et qu'il dépend directement de la longueur de la colonne d'air , de son degré d'élasticité , et de la vitesse avec laquelle le courant d'air vient frapper la lame tranchante. Les sons qui en résultent sont d'autant plus graves , ou les vibrations plus lentes , que le tuyau est plus long. Pour changer la nature du son , il ne faut que modifier la vitesse avec laquelle le courant d'air vient frapper la lame tranchante.

Pour se rendre raison comment l'air contenu dans le tuyau est mis en mouvement, il faut supposer que la couche d'air qui correspond à la lame tranchante, sera d'abord ébranlée , de manière à comprimer ou distendre alternativement la couche la plus voisine , et que cet effet se transmettra et se répétera dans toutes les lames d'air jusqu'à l'extrémité fermée du tuyau. La communication des vibrations dans la longueur d'une colonne d'air exige un temps que l'on a déterminé par des expériences que l'on a faites. Ainsi , pour un tuyau de 512 pieds de long , il faudrait une seconde pour qu'une vibration arrivât à son extrémité.

Lorsqu'un tuyau est en partie fermé ou rétréci , les sons qui sont produits , deviennent un peu plus graves ; ils sont , au contraire , un peu plus aigus , lorsque le tuyau est évasé. Aussi ceux qui donnent du cor , enfoncent plus ou moins la main dans le pavillon de cet instrument , suivant qu'ils veulent rendre un son grave ou un son aigu.

Le degré d'élasticité influe beaucoup sur la nature des sons ou sur la vitesse des vibrations. Elles sont d'autant plus rapides que la masse d'air se trouve être comprimée , ou bien échauffée sans pouvoir se dilater librement. Les instrumens à vent produisent , en effet , des vibrations plus rapides , quand l'air est plus chaud.

La flûte, dont nous nous plaignons à entendre la douce harmonie, est un instrument formé d'un tuyau cylindrique d'une longueur déterminée; la colonne y est mise en vibration par le choc de l'air insufflé par les lèvres contre les bords d'une ouverture ronde , pratiquée tout près de l'extrémité du tube. On voit sur la longueur du cylindre des ouvertures qui peuvent être , à volonté , ouvertes ou fermées par l'application des doigts. Lorsque l'on ferme tous les trous , et que l'on souffle doucement , le son est grave ; le contraire a lieu , si on laisse un ou plusieurs trous ouverts.

Ainsi l'on obtient des sons différens , suivant qu'on ouvre ou que l'on ferme les trous qui se rapprochent le plus de l'embouchure.

L'orgue est une autre espèce d'instrument à vent , formé d'un grand nombre de tuyaux ouverts ou fermés qui , par leur différence de longueur , fournissent une grande variété de sons , soit graves ou aigus. Les extrémités inférieures de ces tuyaux sont implantées dans des trous qu'on a fait à la face supérieure d'une caisse de bois qu'on nomme *sommier* , et dans laquelle pénètre le vent fourni par des vastes soufflets. Chaque touche de différens claviers est destinée à lever une des petites soupapes qui ferment les ouvertures des tuyaux. Pour que l'observateur puisse bien saisir tous les sons , et les apprécier , il ne faut point qu'il se trouve un milieu vide d'air , entre lui et les instrumens dont nous parlons. Cela est si vrai , que si l'on place un mouvement d'horlogerie sous le récipient d'une machine pneumatique , en ayant le soin de faire le vide le plus parfait , et qu'à l'aide d'une tige qu'on enfonce à volonté , on détermine le mouvement de rouage , on voit , sans rien entendre , le marteau frapper le timbre. On peut rendre encore l'expérience plus sensible ; si on recouvre la première cloche d'une seconde cloche semblable , et en faisant le vide entre leur intervalle , l'on se trouve dans toute impossibilité d'entendre le plus léger son ; mais si l'on laisse rentrer peu à peu l'air , le son devient de plus en plus sensible à l'oreille.

Maintenant il sera facile de comprendre , comment les vibrations peuvent être transmises par l'air jusqu'à l'organe de l'ouïe , et y faire entendre un son continu. A mesure que les molécules d'un corps vibrant vont et reviennent , elles agissent mécaniquement sur les molécules d'air qui les environnent ; si , en allant , elles les poussent et les compriment , en revenant , elles leur ouvrent un vide où elles peuvent se dilater.



---

---

## ANATOMIE et PHYSIOLOGIE.

---

### *Quelle est la structure de la choroïde et des plexus choroïdes.*

La choroïde est une membrane mince, d'une couleur foncée, qui revêt intérieurement la sclérotique. La membrane choroïde est essentiellement celluleuse et vasculaire, placée entre la sclérotique et la rétine; elle s'étend depuis le nerf optique jusqu'au cercle ciliaire; en arrière, elle offre une ouverture pour le passage du nerf optique; en avant, elle se termine vers la grande circonférence de l'iris, où elle se continue avec les procès ciliaires. Cette membrane est en rapport, par sa face interne, avec la membrane rétine, à laquelle elle n'adhère pas de tout. Ce serait ici le lieu de parler de la membrane de Jacob, qui, quoiqu'en aient dit plusieurs auteurs, on n'est point d'accord sur son existence.

La choroïde est imprégnée et enduite à sa surface interne d'une humeur brune, noirâtre; elle est formée d'une lame de tissu cellulaire et des vaisseaux sanguins très apparens; sa face externe présente un enduit brunâtre que l'on peut facilement enlever; il est composé d'une multitude de globules oblongs, dont la réunion forme un réseau excessivement tenu. La face interne offre une couche semblable, seulement plus abondante et plus foncée; tout-à-fait en arrière, près du nerf optique, cette espèce de *pigmentum* est remplacé par un cercle blanchâtre. Si on fait macérer la choroïde pendant quelque temps, son enduit se détache, comme nous l'a très bien démontré M. le professeur Dubreuil dans ses leçons.

Les expériences de quelques anatomistes prouvent que la couleur noire de cette matière est due, outre beaucoup de carbone, à de l'oxide de fer;

en calcinant une choroïde d'adulte dans un cruset de platine , on extrait des particules de ce métal attirable à l'aimant.

La membrane choroïde n'est nullement fibreuse. Le commencement des procès ciliaires est formé par quelques stries radiées que l'on voit près de son ouverture antérieure. Elle se compose d'une multitude de vaisseaux artériels et veineux , unis ensemble par du tissu cellulaire. C'est à sa surface extérieure que se distribuent principalement les artères et les veines à l'intérieur. Postérieurement , ces vaisseaux forment deux plans superposés qu'on peut séparer l'un de l'autre ; mais cette division n'a pas lieu en devant. Ruysch avait connu cette disposition : aussi son fils , pour honorer la mémoire de son père , donna le nom de membrane Ruyschienne à la lame interne. On n'est point parvenu à découvrir dans la choroïde , ni glandes , ni follicules. M. Bauer y a découvert , dit-on , des vaisseaux lymphatiques , satellites des artères principales. D'où il suit que la choroïde est vasculaire.

On appelle plexus choroïdes , deux cordons membraneux et vasculaires , aplatis , rougeâtres , fixés à la toile choroïdienne par un de leur bords. Ils sont lâches , flottans dans les ventricules latéraux du cerveau , de sorte qu'on peut les enlever facilement. Ils sont plus volumineux à la partie inférieure , que dans la partie supérieure des ventricules , tout-à-fait en bas et en arrière , on les voit communiquer d'une manière directe avec la pie-mère qui se distribue à la partie externe du cerveau , puis elle s'enfonce dans la substance de cet organe , entre les couches des nerfs optiques et les corps frangés.

Les plexus choroïdes sont formés par deux replis de la pie-mère , dans lesquels viennent se ramifier une multitude d'artérioles , et surtout de veinules. Beaucoup d'anatomistes ont regardé comme des glandes , de petits corps arrondis , dont le nombre est plus ou moins considérable. Chaussier assure que ce sont des franges membraneuses , qu'on peut développer en les agitant dans l'eau. On y trouve de petites vésicules , en forme de kystes , comme je l'ai vu sur un homme qui succomba à une fièvre typhoïde. D'après ces considérations générales , on voit que les plexus choroïdes sont , comme la membrane choroïde , essentiellement vasculaires.

---

---

## SCIENCES CHIRURGICALES.

---

### *Le même traitement convient-il à tous les cas de carie?*

On a défini la carie l'ulcère des os : cette définition est vague et inexacte ; car un os peut être carié sans qu'il soit pour cela ulcéré. Les rapports qu'on a voulu établir entre l'ulcère et la carie sont faux. Dans le premier cas , il y a perte de substance , dans le second , au contraire , la masse de l'organe carié subsiste encore.

La carie , telle qu'on l'entend , est une altération profonde de la partie organique des os , caractérisée par le ramollissement de la partie organique , la friabilité de leur tissu , la sécrétion d'une humeur sanieuse et purulente à la surface et dans l'intérieur de ces organes.

Cette maladie s'annonce par des douleurs d'abord légères , profondes , persévérantes , qui bientôt s'accompagnent d'un engorgement médiocre , presque indolent , sans changer la couleur naturelle de la peau. Il n'en est pas toujours ainsi , d'autres fois ce sont des douleurs vives qui l'annoncent ; plus tard , il survient une tumeur qui semble d'abord faire corps avec l'os ; puis elle augmente de volume , devient fluctuante et s'ulcère. Alors s'écoule une matière qui n'est point du pus , semblable à celle qui résulterait d'un phlegmon aigu , mais une matière plus liquide , demi-transparente , brunâtre , mêlée de flocons blanchâtres , et quelquefois un mélange imparfait de sérosité et de pus légitime. Après avoir dit ce que l'on entend par carie et les phénomènes qu'elle présente , je la diviserai en idiopathique et symptomatique ; c'est sur cette division que je baserai le traitement.

Lorsque la carie est idiopathique et superficielle , on doit ordonner des bains locaux avec une décoction de plantes aromatiques et déter-

sives , telles que la sauge et le romarin. Les bains alcalins , obtenus par la dissolution de carbonate de potasse et de soude , sont aussi employés. L'usage de ces bains doit être long-temps continué , avant d'en obtenir un bon résultat. On donne également des douches sulfureuses sur la partie malade. Quand l'os carié est à découvert , on donne les teintures de myrrhe et d'aloès , l'eau-de-vie camphrée dont on imbibe les plumasseaux avec lesquels on couvre la partie.

Si la carie était profonde , et que les moyens dont je viens de parler ne suffiraient point , on doit recourir à l'application du fer rouge ; par ce moyen on détruira , non-seulement la surface malade , mais encore on excitera dans les parties saines de l'os une inflammation franche. Il faut convertir la carie en nécrose , et faciliter ensuite l'expulsion du séquestre. Lorsqu'on se sert du cautère actuel , on doit d'abord , autant que l'on peut , mettre à nu l'os carié , puis on porte directement le cautère actuel sur sa surface jusqu'à ce qu'elle est noire et charbonnée , et que l'on estime que toute l'épaisseur de la carie a été détruite. Si la carie s'étendait trop profondément dans l'épaisseur de l'os , il faut enlever la plus grande partie de la surface malade , et appliquer ensuite le cautère. Si , malgré tous les moyens mis en usage , on s'aperçoit que la maladie fait des progrès ; que les forces du malade s'épuisent ; que la suppuration devient de plus en plus abondante et fétide ; que la mort du sujet est imminente , il faut se hâter de pratiquer l'amputation , avant que de nouveaux accidens ne surviennent ; par ce moyen on pourra sauver les jours du malade. Faire disparaître une irritation continuelle , et une suppuration abondante qui conduisait le malade au tombeau , tel est le but que se propose le chirurgien. L'affaiblissement dans lequel se trouve le malade , lorsqu'il n'est pas poussé à l'extrême , peut être considéré comme d'un heureux augure pour la réussite de l'opération.

Jusqu'à présent , je n'ai parlé que du traitement de la carie idiopathique , maintenant je vais considérer celui que réclame la symptomatique.

La carie peut dépendre d'une cause syphilitique , scrophuleuse et scorbutique.

Si la carie est de nature syphilitique, le médecin, après avoir combattu tous les symptômes inflammatoires, s'il y en a, devra mettre en usage les préparations mercurielles. Cependant l'administration de mercure demande quelque précaution. Lorsqu'on s'apercevra qu'il y a salivation, on devra cesser son emploi. Il ne faut pas croire comme des médecins qui pensaient que la salivation était une crise salutaire de la maladie; aussi ils donnaient ce métal à des doses énormes. Des accidens terribles, quelquefois même la mort, étaient le résultat de ces funestes excès. Aujourd'hui le mercure est administré avec plus de prudence et de précaution; aussi on ne peut s'empêcher d'admirer ses bons effets, sur la maladie dont je parle. Si les malades ne pouvaient point supporter les préparations mercurielles, on doit employer les préparations d'or, que l'on regarde, à juste titre, comme un excellent anti-syphilitique. J'ai vu employer, avec succès, à l'hôpital St-Eloi de Montpellier, le muriate d'or, par MM. les professeurs Serre et Lallemand.

M. le docteur Chrestien, à qui l'on doit d'avoir tiré de l'oubli ce remède, dit que le muriate d'or ne s'accompagne jamais de lésions notables ou même sensibles des fonctions; mais si on pousse la dose un peu trop loin, on risque de déterminer un éréthisme général, l'inflammation même de tel ou tel organe, suivant la disposition de l'individu. La dose de ce sel est d'un douzième de grain par jour, en friction sur la langue. On ne doit point négliger les sudorifiques. Fallope, Ferner, Morgani, en ont obtenu de bons effets en les associant au régime. Indépendamment de tous les moyens généraux que je viens d'indiquer, il faut agir immédiatement sur l'os affecté, pour amener la détersion et la cicatrisation de la surface ulcérée.

Dans le cas où la carie dépendrait d'une cause scrophuleuse, ce qui n'est pas rare, car en se conformant sévèrement aux résultats de l'observation, on peut regarder comme démontré que le vice scrophuleux est la cause la plus commune de la carie. On emploiera pour la combattre les toniques, tels que le fer et ses préparations. On pourra donner au malade, tous les matins, une légère décoction de houblon, avec ou sans addition du vin. Il faudra également lui prescrire une quantité du

vin amer, proportionné à son âge et à la susceptibilité de ses organes. Le médecin devra surveiller son emploi, et lorsqu'il s'apercevra qu'il irrite trop les organes, il devra le suspendre ; dans le cas contraire, il peut en élever la dose, sans le moindre inconvénient, chez certains sujets, chez qui la membrane muqueuse est peu sensible, et que le système nerveux n'est pas irritable.

Parmi les remèdes excitans et toniques, l'on a beaucoup vanté le muriate de baryte. La dose de ce sel varie selon l'âge et l'idiosyncrasie du sujet. Ordinairement on fait dissoudre un gros de ce sel dans deux livres d'eau distillée, et l'on met une cueillerée à bouche de la liqueur dans une tasse d'infusion de houblon, ou dans tout autre véhicule, que l'on fait prendre à jeun ; chez les enfans il convient de n'administrer qu'une demi-cueillerée de cette liqueur. Les nourritures animales saines et substantielles, le vin vieux, le quinquina en poudre, sous forme d'électuaire ou de teinture ; les ferrugineux peuvent être aussi alliés au muriate de baryte et même le remplacer dans certains cas.

Les règles hygiéniques consistent à faire respirer au malade un air pur, sec, fréquemment renouvelé par des courans qui n'auront pas eux-mêmes été infectés par des substances animales ou végétales en décomposition. Si les circonstances l'exigent, on devra changer le malade et le mettre dans un lieu élevé, aéré et convenablement exposé.

Si la carie reconnaît pour cause une affection scorbutique, les moyens à mettre en usage consistent d'abord en une nourriture légère, facile à digérer, et pourtant suffisamment substantielle. Le poisson paraît être celle qui lui conviendrait le mieux pour réparer promptement ses forces. Les viandes fraîches, et beaucoup de végétaux, tels que l'oseille, le cerfeuil, pris plusieurs fois par jour, forment une nourriture très convenable ; on ajoutera à ce régime des viandes tendres et rôties.

Parmi les remèdes proprement dits, on donne le sirop anti-scorbutique, les suc d'orange ou de citron, seuls ou combinés avec du vin. Ces derniers, lorsque le médecin s'aperçoit que le sirop ne produit aucun effet, sont préférables. On les administre sous la forme suivante : suc d'orange, quatre onces et demi ; bon vin rouge, deux livres ; sucre, quatre

onces ; à boire dans les 24 heures. On peut également faire une limonade avec le verjus de raisin, lorsqu'il commence à se former, et le suc de réglisse, boisson qui est non-seulement très agréable à boire, mais encore très-salutaire.

Les sujets qui sont naturellement faibles, ont besoin, outre les sucres acides, d'un certain degré d'excitation produite par les plantes âpres, amères et aromatiques, tels que la scille, le raifort sauvage, le cochléaria, le cresson de fontaine, l'absinthe ; on donne l'infusion aqueuse ou vineuse : cette dernière est plus active et plus stimulante. Quant au traitement local, il faudra tenir la plaie bien propre, à l'abri du contact de l'air, et favoriser la suppuration par des pommades légèrement excitantes.

D'après ces vues générales, on voit que le traitement de la carie varie suivant que c'est telle ou telle diathèse. C'est en vain qu'on chercherait à combattre le mal local, si on n'attaque pas en même temps la maladie générale, laquelle, parvenue à sa dernière période, ne rend que trop souvent impuissans les efforts du médecin, qui cherche à en modifier les terribles résultats.

---

---

## SCIENCES MÉDICALES.

---

*Décrire le traitement de la rougeole ; faire connaître les soins que réclame la convalescence.*

La rougeole est un exanthème contagieux , caractérisé par de petits points rouges , semblables , au commencement à la morsure de puce , qui paraissent d'abord au front , à la face , et qui se propagent successivement sur les parties inférieures du corps. A mesure que les boutons de la face augmentent en nombre et en volume , ils se réunissent en placards , et forment des taches de différentes formes qui excèdent un peu la surface de la peau.

Quant aux causes , elles nous sont entièrement inconnues.

La rougeole peut être à l'état de simplicité , ou s'accompagner d'une fièvre bilieuse , muqueuse , adynamique et nerveuse. Ce sont ces fièvres qui font varier le traitement. Les individus sont affectés de deux maladies à la fois. J'ai vu une jeune fille , âgée de vingt ans , qui entra à l'hôpital St-Jacques de Toulouse avec une rougeole bien caractérisée ; son état était des plus satisfaisans , lorsqu'on lui apporta la nouvelle qu'une personne qui lui était chère venait de mourir. Aussitôt elle fut prise d'une céphalalgie des plus intenses , qui bientôt s'accompagna de convulsions et du délire , malgré tous les moyens qu'on employa , rien ne put améliorer son état : la malheureuse Marie Fournier , trois jours après cette funeste nouvelle , avait cessé de vivre.

A l'ouverture du cadavre , qui fut faite vingt-quatre heures après la mort , nous trouvâmes les organes abdominaux et pectoraux dans l'état



normal, il n'en fut pas de même du cerveau, celui-ci, outre une congestion bien marquée, nous présenta au côté gauche un point inflammatoire avec un épanchement sanguinolent dans le ventricule de même côté.

Le traitement de la rougeole varie suivant qu'elle est simple ou compliquée. Dans le premier cas, il doit être très peu énergique. La diète, le repos, la chaleur modérée et les délayans suffisent pour amener la guérison. Si le sujet est pléthorique, et que des symptômes graves viennent entraver sa marche, il faut la combattre par des émissions sanguines plus ou moins répétées, selon le besoin.

Hippocrate laissait agir la nature toutes les fois que le désordre apparent devait conduire à une terminaison heureuse; mais si imprévoyante, elle précipite le sujet vers la tombe, il a calculé sur les lois de la vie la puissance des remèdes; il sait le parti qu'il peut tirer du désordre même, et trouve dans ses divers élémens, les moyens de rendre conservateurs les efforts d'une nature impuissante ou aveugle.

Si la rougeole, dont la réaction fébrile est très intense, les émissions sanguines deviennent d'une grande urgence, sous peine de voir la maladie se terminer d'une manière fâcheuse.

Si l'éruption se fait mal, il faut seconder la nature en produisant une excitation forte et momentanée.

Dans le cas où la rougeole serait compliquée de l'élément bilieux ou muqueux, un vomitif suffirait pour en amener la guérison. J'ai eu occasion d'en voir plusieurs exemples cette année à l'hôpital Saint-Eloi, et que l'on guérissait par ce moyen.

Si l'éruption est précédée de convulsions dépendantes de la trop grande mobilité du système nerveux, comme il arrive souvent chez les femmes, il faut employer les antispasmodiques.

Si l'éruption disparaît subitement, on doit la rappeler par des sudorifiques, des sinapismes et par des vésicatoires à la nuque et aux jambes. Hamilton, et après lui Chambon, disent avoir obtenu de très bons effets de l'ammoniaque donnée à l'intérieur, dans le cas de rougeole répercutée. La toux doit être calmée par les boissons pectorales et mucilagineuses. Dès que la poitrine et la tête paraissent embarrassées, il faut

avoir recours à l'application des vésicatoires. Ils sont le meilleur moyen pour combattre et prévenir les affections de poitrine, qui succèdent à la rougeole, en excitant l'organe cutané qui est un de ceux qui jouissent le plus éminemment de la faculté révulsive ; ils contrebalancent l'irritation qui tendait à se fixer vers la poitrine et à s'y concentrer. Si, malgré ces moyens, la toux, l'insomnie se prolongent, les narcotiques paraissent très bien indiqués, tels que l'opium gommeux ; mais s'il existe une irritation vive, il faut la calmer avant de l'employer. Dans la troisième période, depuis Sydenham, presque tous les auteurs ont regardé comme une sage précaution de puger le malade, lorsque la toux et tous les autres symptômes sont entièrement dissipés.

La rougeole peut se compliquer de plusieurs manières : les complications les plus fâcheuses sont celles où cet exanthème est accompagné d'une fièvre adynamique ou ataxique. Lorsque ces complications se présentent, on doit traiter la fièvre essentielle, comme on le ferait, si l'affection morbilleuse n'existait pas.

#### *Faire connaître les soins que réclame la convalescence.*

La convalescence est cet intervalle qui s'étend depuis la terminaison de la maladie jusqu'au rétablissement complet des forces. Quoique exempt de douleurs et de troubles dans les fonctions des organes, il y a néanmoins de l'abattement et de la langueur plus ou moins considérable. Le convalescent exige un examen particulier, avec d'autant plus de raison que, souvent aveugle sur sa position, et se croyant, à tort, complètement rétabli, il se livre sans ménagement à des écarts de régime qui fréquemment lui deviennent funestes. Que de personnes, à peine échappées des bras de la mort, ont été victimes de leur indocilité. Le médecin, connaissant les dangers qui sont attachés aux rechutes, doit veiller sérieusement sur une santé qui n'est qu'apparente, et quelquefois trompeuse. Les phénomènes de la convalescence sont la cessation complète des douleurs, le retour du sommeil, le sentiment d'un bien-être général, le développement et la plénitude du pouls, la liberté de la respiration, le calme et l'ensemble des traits de la figure, un commen-

cement de gaieté, l'assurance du regard, qui naguère était faible et languissant, l'humidité de la langue, un commencement d'appétit. Tous ces phénomènes sont plus ou moins modifiés par la nature de la maladie, qui s'éteint, par le tempérament des individus, et leur âge plus ou moins avancé.

Les convalescens ont, non-seulement, le physique, mais encore le moral, d'une susceptibilité extrême, car la sensibilité augmente en raison de la faiblesse. Ils sont impatiens, irascibles. On connaît cette douce mélancolie que leur inspire la vue des beautés de la nature; plus d'un malade, sans doute, en se voyant échappé au péril d'une affection grave, s'est écrié :

O QUE L'ÂME JOUIT DANS LA CONVALESCENCE !

Le régime des convalescens doit être dirigé de manière à seconder les efforts conservateurs de la nature, de prévenir les récidives, et de relever les forces abattues. Pour cela, nous invoquerons l'hygiène.

La convalescence exige un air pur, des habits plus chauds que dans l'état ordinaire de santé. Les tissus laineux sont très bien indiqués, parce qu'ils garantissent parfaitement le corps de l'impression du froid, et le maintiennent dans une chaleur égale. Lorsque le froid est trop vif, il faut interdire toute promenade au convalescent.

Quant aux alimens, ils doivent être toujours proportionnés au degré des forces digestives; les substances nutritives ne doivent être données que peu à peu, en petite quantité, assez fréquemment cependant, et toujours avec beaucoup de ménagement. On ne doit jamais satisfaire l'appétit. L'enfance et la jeunesse réclament une nourriture plus abondante et plus substantielle, à cause de la facilité avec laquelle ces âges réparent leurs pertes. Il n'en est pas de même chez les adultes et les vieillards, car ils restent très long-temps dégoûtés, et ne recouvrent qu'avec peine l'appétit.

La boisson mérite aussi quelque attention de la part du médecin : il ne faut point donner le vin pur, parce qu'il pourrait devenir trop excitant; la boisson la plus convenable est un vin vieux rouge, bien trempé; un vin généreux, pris à petites doses, produit fréquemment de bons

effets, et ranime les forces. Après le repas, on doit ordonner la promenade, si le temps le permet. Par cet exercice, on augmente les forces musculaires du corps; on accélère les mouvemens de la circulation; on excite la transpiration; on stimule l'appétit, et on fournit à l'esprit de salutaires distractions.

Les affections morales influent beaucoup sur le physique. On ne saurait trop les veiller dans l'état de convalescence. Quant à celles qui se rapportent à la gaieté et à la douceur, on peut facilement les abandonner à elles-mêmes; il n'en est pas de même du chagrin, de la colère, de la jalousie, de la haine, de la terreur, et du désespoir; toutes ces passions finissent par troubler les fonctions de la vie. Le médecin doit s'efforcer de ramener le calme dans l'esprit du convalescent inquiet, en bannissant la cause de toutes ces émotions et lui fournissant des distractions agréables.

S'il devient le dépositaire de quelque grave secret, c'est alors surtout qu'il doit se pénétrer de la dignité de ses fonctions, de l'inviolabilité du dépôt qui lui a été confié, et s'élever jusqu'à la hauteur de son ministère. Plus d'un malade a dû le retour à la santé en confiant à son médecin un secret d'un silence de dix ans.

Les moyens médicamenteux se bornent à peu de chose; si toutefois il y a une débilité excessive, il faut donner les toniques. Ceux qui sont le mieux indiqués sont les amers, tels que la racine de gentiane, la petite centaurée, l'absinthe, la camomille, et surtout le quinquina, que l'on peut administrer en poudre ou en masse pilulaire, soit en potion ou en teinture; cette dernière forme est la plus avantageuse, parce qu'on obtient un médicament éminemment stomachique, et qui, administré à petite dose, raniment les fonctions des organes digestifs, et successivement les forces de toute l'économie. Si l'état sabural des premières voies indiquait la nécessité d'évacuer le malade, il faudrait recourir aux laxatifs doux; par ce moyen on ne le fatiguerait point.

Si l'on a affaire à une jeune personne du sexe, toutes choses égales d'ailleurs, la femme se remet moins promptement que l'homme; parce que, plus mobile, plus impressionnable, sa constitution organique

exige des soins plus délicats, et que, soumise à l'empire de l'utérus, elle n'est réellement convalescente que quand cet organe a repris ses fonctions périodiques, et qu'il les exerce avec régularité.

Telles sont les considérations générales que j'avais à présenter sur les questions que le sort m'a désignées; nous sentons toute l'imperfection de ce travail, mais on se rappellera que c'est un essai offert par un élève, et que l'art est long à apprendre et la vie courte (*ars longa*), l'art de lire avec fruit les auteurs qui se contredisent, de voir de ses yeux une affection malade, de démêler les élémens qui la constituent, de saisir la relation que les faits ont entre eux et les généraliser pour les rendre féconds, l'art d'arriver à la découverte prophylactique et curative, de se servir avec discernement des ressources que la matière médicale met en nos mains, de tracer avec ordre et exactitude le tableau des maladies dont on a été témoin; voilà ce qui est long et difficile à acquérir, et ce que la science réclame du nosographe et du médecin.

*Ars longa, vita brevis, judicium difficile, 1 aphor. d'Hipp.*

FIN.

# FACULTÉ DE MÉDECINE

DE MONTPELLIER.

---

## PROFESSEURS.

MESSIEURS

CAIZERGUES, *DOYEN*. Clinique médicale.  
BROUSSONNET. Clinique médicale.  
LORDAT. Physiologie.  
DELILE, *Examineur*. Botanique.  
LALLEMAND, *Président*. Clinique chirurgicale.  
DUPORTAL. Chimie médicale.  
DUBRUEIL. Anatomie.  
DUGES. Pathologie chirurgicale. Opérations et Appareils.  
DELMAS. Accouchemens. Maladies des femmes et enfans.  
GOLFIN. Thérapeutique et Matière médicale.  
RIBES. Hygiène.  
RECH. Pathologie médicale.  
SERRE, *Suppléant*. Clinique chirurgicale.  
BÉRARD. Chimie générale et Toxicologie.  
RÉNÉ. Médecine légale.  
RISUENO D'AMADOR. Patholog. et Thérapeut. génér.

*Professeur honoraire.*

AUG.-PYR. DE CANDOLLE.

## AGRÉGÉS EN EXERCICE.

VIGUIER.  
KUNHOLTZ.  
BERTIN.  
BROUSSONNET.  
TOUCHY.  
DELMAS, *Examineur*.  
VAILHÉ.  
BOURQUENOD.

FAGES, *Examineur*.  
BATIGNE.  
POURCHÉ, *Suppléant*.  
BERTRAND.  
POUZIN.  
SAISSET.  
ESTOR.

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs ; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

**MATIÈRE DES EXAMENS.**



- 1<sup>er</sup> EXAMEN. *Physique , Chimie , Botanique , Histoire naturelle des médicamens , Pharmacie.*
- 2<sup>e</sup> EXAMEN. *Anatomie , Physiologie.*
- 3<sup>e</sup> EXAMEN. *Pathologie externe et interne.*
- 4<sup>e</sup> EXAMEN. *Matière médicale , Médecine légale , Hygiène , Thérapeutique , Épreuve écrite en français.*
- 5<sup>e</sup> EXAMEN. *Clinique interne ou externe , Accouchemens , épreuve écrite en latin , épreuve au lit du malade.*
- 6<sup>o</sup> EXAMEN. *Présenter et soutenir une Thèse.*

---

---

## SERMENT.

---

*Moi..... en présence des Maîtres de cette École , de mes chers Condisciples et devant l'effigie d'Hippocrate , je promets et je jure , au nom de l'Être Suprême , d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent , et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons , mes yeux n'y verront pas ce qui s'y passe ; ma langue taira les secrets qui me seront confiés , et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs , ni à favoriser le crime. Respectueux et reconnaissant envers mes Maîtres , je rendrai à leurs enfans l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.*

*Que les hommes m'accordent leur estime , si je suis fidèle à mes promesses ! que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères , si j'y manque !*

---



